

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 février 2018 – 19h

Ordre du jour :

- Demande subventions traverse du village – 3^{ème} tranche (DETR, API, contrat de ruralité, APV, amendes de police)
- USEDA
- Questions diverses

Présents : P. BARTELS, L. JACQUEMARD, G. SCHMIT, C. FENAUX, F. FERRAZ, F. FOSTIER, P. EDUIN, P. BEAUMONT, C. LEGRAND

Absente excusée : N. DECHAPPE

Absent non excusé : B. WIART

Secrétaire : C. FENAUX

DEMANDE SUBVENTIONS TRAVERSE DU VILLAGE – 3^{ème} TRANCHE (DETR, API, CONTRAT DE RURALITÉ, APV, AMENDES DE POLICE) :

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le projet d'aménagement de la traverse de Menneville pour la 3^{ème} tranche « rue du Centre ».

La commune doit procéder aux demandes de subventions auprès des différents organismes.

Le montant des travaux s'élève à 191 010 € HT pour cette tranche.

Au total 5 demandes vont être déposées :

- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR de l'État) - taux 20 %
- Aisne Partenariat Voirie (APV) - taux 20 %
- Aisne Partenariat Investissement (API) - taux 25 %
- Contrat de Ruralité (CCCP) - taux à déterminer
- Amendes de Police pour un montant de 30 000 €.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer les demandes de subventions.

USEDA :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de l'USEDA d'entretenir le réseau pour un montant annuel de 2 870 €. Les membres du Conseil acceptent que la commune adhère au contrat.

QUESTIONS DIVERSES

↪ Changement de mas rue des Vins : l'entreprise LECLERE a fait un devis d'un montant de 2 634,78 €. Le Conseil Municipal n'est pas d'accord, le prix est à revoir

↪ Le marchand de pizzas de Guignicourt demande une autorisation pour un panneau publicitaire sur l'abri bus ⇒ le Conseil Municipal refuse

↪ M. LIVERNEAUX, employé communal, est absent depuis 1 mois ⇒ faire une lettre recommandée pour avertissement

↪ Les terrains du lotissement communal sont vendus

↪ Voir pour la réparation du toboggan et le remplacement de certains jeux

↪ Voir dégradations du terrain de basket

↪ Voir pour remplacement de la réfrigération marron et du micro-ondes de la salle polyvalente

↪ Archives communales : le Centre de Gestion propose de mettre à disposition de la commune en adhérant à une convention pour la somme de 200 € par journée, un archiviste pour l'analyse de nos archives ⇒ le Conseil Municipal accepte